



Philip D. Jaffé, directeur de l'IUKB (Institut universitaire Kurt Bösch) et Jean Zermatten, directeur de l'IDE (Institut des droits de l'enfant) et président du Comité des droits de l'enfant auprès de l'ONU.

Culture

120 PARTICIPANTS VENANT DE 23 PAYS ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT (IDE), AU SIÈGE DE L'IDE À SION, EN OCTOBRE DERNIER. 120 PEOPLE FROM 23 COUNTRIES

ATTENDED A SEMINAR ORGANISED BY THE INTERNATIONAL CHILDREN'S RIGHTS INSTITUTE (CRI) AT THE CRI'S BRANCH IN SION LAST OCTOBER.

Droits de l'enfant et secteur privé

- Par Cathy Vercauteren Premer-

Objectif du séminaire : débattre des moyens de renforcer la protection des droits de l'enfant dans le secteur des affaires. Des firmes, par leurs succursales implantées à l'étranger pour assurer leur chaîne d'approvisionnement, travaillent avec des entreprises de pays hôtes, créent de l'emploi. Elles peuvent jouer un rôle positif dans l'essor économique de communautés. Elles peuvent par conséquent améliorer le niveau de vie d'enfants d'une région. Mais ces entreprises peuvent aussi contribuer de manière significative à une variété de violations des droits de l'enfant si elles ne s'engagent pas dans un processus de responsabilité sociale. Une responsabilité envers les personnes qu'elles emploient et qui ont des enfants. Envers l'environnement dans lequel elles se sont implantées.

150 millions d'enfants concernés

Selon l'Unicef, environ 150 millions d'enfants des pays en développement, âgés de 5 à 14 ans, sont impliqués dans le travail des enfants. Ce chiffre englobe le travail des enfants dans le secteur informel (exploitation sexuelle, travail domestique, vente de drogue) mais aussi les enfants qui dans l'un ou l'autre maillon de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise, sont mis à contribution.

Comment responsabiliser les Etats ?

Pour débattre de la façon complexe dont les Etats, entreprises et droits de l'enfant interagissent, ce séminaire a accueilli des spécialistes internationaux dont des membres et le président du Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant, Jean Zermatten. Aussi des représentants d'entreprises (Kuoni voyages, Aviva, Nestlé), des organismes onusiens, des représentants d'ONG, des juristes, des représentants de gouvernements. Lors de ce

The objective of the seminar : to discuss the means of strengthening the protection of children's rights in the business sector. Businesses, through their branches situated abroad or due to the fact that to ensure their supply chain they work together with firms in the host countries, create jobs. They can play a positive role in the economic growth of the communities. They can, therefore, improve the living standards of the children in a region. But these firms can also contribute in quite a significant way to a variety of children's rights violations if they do not commit themselves to a social responsibility process. Responsibility towards the people that they employ and who have children. Also towards the environment in which they are situated.

150 million children concerned

According to UNICEF, 150 million children in developing countries, aged from 5 to 14, are involved in the children's work. This number covers children working in informal sectors (sexual exploitation, domestic work, drug dealing) and also the children who are involved in some way or another within the links of a firm's supply chain.

How can states be made responsible ?

In order to discuss the complex way in which states, businesses and children's rights interact, this seminar welcomed a number of international specialists, one of whom was the President of the United Nations committee for children's rights, Jean Zermatten. Also some business representatives (Kuoni Voyages, Aviva, Nestlé), and some representatives from UN organisations, NGOs, jurists and government representatives. During the seminar, there were many questions on the agenda. In order to make the

séminaire, beaucoup de questions étaient à l'ordre du jour. Afin de responsabiliser encore plus les Etats parties ayant ratifié la Convention des droits de l'enfant, faut-il pousser à renforcer les législations nationales en cette matière ? Les efforts entrepris par la communauté internationale ont-ils amélioré la situation ? Comment contraindre les entreprises à exercer un contrôle rigoureux sur toute la chaîne d'approvisionnement pour protéger les droits des enfants ? Comment élaborer au mieux des procédures d'octroi de certifications qui garantissent le respect des droits de l'enfant par les entreprises ? Ce séminaire a également abordé l'épineux problème de la complexité de l'accès à la justice par les enfants lésés, qui ne sont pas forcément conscients que leurs droits sont violés. Qui et quelles procédures claires peuvent les amener à obtenir réparation rapidement ? Les pistes évoquées lors de ce séminaire seront prises en compte par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU pour la rédaction de l'Observation générale sur le thème étudié.

States who ratified the children's rights convention even more responsible, should we encourage them to reinforce the national legislation on this issue? Have the efforts undertaken by the international community improved the situation? How can businesses be compelled to carry out rigorous controls along the whole supply chain in order to protect children's rights? How can the procedures for awarding certification guaranteeing the respect of children's rights by the firms be elaborated? This seminar also tackled the thorny problem of the complexity of access to justice by children who have been wronged, and who are not necessarily aware that their rights have been violated. Who and what clear procedures can lead them to obtaining rapid compensation? The courses of action mentioned during this seminar will be taken into consideration by the UN children's rights committee when drawing up a General Observation on the theme that is being studied.

Séminaire organisé en collaboration avec l'Institut universitaire Kurt Bösch, la Commission Internationale des Juristes et le Centre de compétence pour les droits humains, Université de Zurich.

Thème du prochain séminaire: Droits de l'enfant et exploitation sexuelle, prévu du 15 au 18 octobre 2013.

www.childsrighs.com

L'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) situé à Sion a été fondé en 1989 et est reconnu par la Confédération depuis 1992 en qualité d'Institut universitaire. L'IUKB centre ses activités sur deux orientations transdisciplinaires: les Droits de l'enfant et le Tourisme. Elle propose des Masters et des formations continues universitaires.

www.iukb.ch

Seminar organised in collaboration with the Kurt Bösch University Institute, the International Commission of Jurists, the Swiss Centre of Expertise in Human Rights, Zurich University.

Theme of the next seminar: Children's rights and sexual exploitation, programmed from 15th to 18th October 2013

www.childsrighs.com

The Kurt Bösch University Institute (IUKB), situated in Sion, was founded in 1989 and has been acknowledged as a University Institute by the Confederation since 1992. The IUKB focuses its activities on two transdisciplinary orientations: Children's rights and Tourism. It offers Masters and continuing university education courses.

www.iukb.ch

▲ Viktor Nylund, conseiller en responsabilité sociale des entreprises, UNICEF, Genève.

